

La Global Reporting Initiative (GRI) fournit un cadre pour la production de rapports concernant le développement durable. Nous avons préparé notre [rapport de développement durable 2024](#) à la lumière des normes de la GRI. L'index suivant fait état de nos divulgations dans le cadre de la GRI. En plus de figurer dans le rapport de développement durable, ces informations se trouvent dans le rapport annuel, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et la déclaration de contribution à la collectivité de Manuvie.

RA Rapport annuel 2024
NA Notice annuelle 2025
CSP Circulaire de sollicitation de procurations 2025
DCC Déclaration de contribution à la collectivité 2024 de Manuvie

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
GRI 2 : INFORMATIONS GÉNÉRALES		
L'organisation et ses pratiques de divulgation		
2-1	Détails sur l'organisation	La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société cotée en bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. RA page 12; Rapport sur le développement durable pages 3-5; NA pages 3-4 Siège social mondial, 200, rue Bloor Est, Toronto (Ontario) M4W 1E5 https://www.manulife.com/fr/markets.html
2-2	Entités incluses dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	DCC ; Rapport sur le développement durable page 4
2-3	Période, fréquence et point de contact	Rapport sur le développement durable pages 4, 98
2-4	Reformulations d'informations	Les reformulations sont présentées dans les notes de bas de page pertinentes.
2-5	Assurance externe	Déclaration d'assurance indépendante 2024
Activités et travailleurs		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société ») forment un important groupe du domaine des services financiers qui exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Pour en savoir plus : Rapport sur le développement durable pages 4-7, 68-71; NA ; RA
2-7	Employés	Rapport sur le développement durable pages 91-94, 96
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Rapport sur le développement durable pages 91-94, 96

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
Gouvernance d'entreprise		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Rapport sur le développement durable pages 11-13; CSP pages 123-138; NA pages 4-6
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport sur le développement durable pages 14, 76; CSP pages 17-19; NA
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport sur le développement durable page 14; CSP pages 20, 129; NA ; RA
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la stratégie ESG et de la gestion des impacts	Rapport sur le développement durable page 14; CSP pages 123-125
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts ESG	Rapport sur le développement durable pages 11-13
2-14	Processus par lequel l'organe de gouvernance le plus élevé examine et approuve les renseignements communiqués, y compris les sujets importants	Rapport sur le développement durable page 14
2-15	Prévention et atténuation des conflits d'intérêts	Rapport sur le développement durable page 76; CSP pages 130-131; NA
2-17	Connaissances collectives de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport sur le développement durable page 14; CSP pages 135-138
2-18	Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	CSP page 138
2-19	Politiques de rémunération	Rapport sur le développement durable page 85; CSP pages 51-63
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Rapport sur le développement durable page 85; CSP pages 51-63
Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration du décideur le plus haut placé	Rapport sur le développement durable page 8
2-23	Engagements politiques en matière de déontologie	Rapport sur le développement durable pages 57, 72-74, 79-80; Code de déontologie et d'éthique
2-24	Intégration des engagements politiques	Rapport sur le développement durable pages 57, 72-74, 79-80, 86; Code de déontologie et d'éthique ; Code de déontologie des fournisseurs de Manuvie
2-25	Processus d'atténuation des effets négatifs	Rapport sur le développement durable pages 72-74, 79-80; Code de déontologie et d'éthique
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations en matière d'éthique et de déontologie	Rapport sur le développement durable pages 57, 73, 79-80; Code de déontologie et d'éthique
2-28	Adhésion à des associations	Rapport sur le développement durable page 87

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
Engagement des parties prenantes		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Rapport sur le développement durable page 15
2-30	Conventions collectives	Rapport sur le développement durable page 94
THÈMES PERTINENTS		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Rapport sur le développement durable page 15
3-2	Liste des thèmes pertinents	Rapport sur le développement durable page 15
Performance économique		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable page 15, RA
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Rapport sur le développement durable pages 46-50, 90-91, 95; RA ; DCC
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Rapport sur le développement durable pages 64-65
Gouvernance d'entreprise et déontologie		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 72, 76-80, 82-83, 86
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Rapport sur le développement durable page 89; Code de déontologie et d'éthique
207-1	Approche de la politique fiscale	Rapport sur le développement durable page 81
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Rapport sur le développement durable pages 77-78, 81
207-4	Rapports pays par pays	Rapport sur le développement durable page 89
415-1	Contributions politiques	Rapport sur le développement durable page 87

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
Changements climatiques		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 24-41
201-2	Implications financières et autres risques et occasions dus au changement climatique	Rapport sur le développement durable pages 24-41; RA
305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	Rapport sur le développement durable pages 90-91
305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)	Rapport sur le développement durable pages 90-91
305-3	Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	Rapport sur le développement durable pages 90-91
305-4	Intensité des émissions de GES	Rapport sur le développement durable pages 90-91
Biodiversité et perte de milieux naturels		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 42-44
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Rapport sur le développement durable pages 42-44, 91
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Rapport sur le développement durable pages 42-44
Finance durable		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 17-22
203-1	Investissements dans les infrastructures et services connexes	Rapport sur le développement durable pages 20-22, 46-48
Diversité, équité et inclusion		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 54-56
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Rapport sur le développement durable pages 54, 76, 91-94
405-2	Équité salariale entre les sexes	Rapport sur le développement durable pages 56, 94

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
Mieux-être des employés		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 64-67
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-2	Détection des risques, évaluation des risques, enquête sur les incidents	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-3	Services de santé au travail	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication en matière de santé et de sécurité au travail	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-5	Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Rapport sur le développement durable pages 66-67
403-9	Accidents du travail	Rapport sur le développement durable page 94
Droits de la personne		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 72-74
Inclusion financière		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 51-53
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Rapport sur le développement durable pages 24-41, 51-53; DCC
Efficacité opérationnelle		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 25-27
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Rapport sur le développement durable pages 90-91
302-3	Intensité énergétique	Rapport sur le développement durable pages 90-91
303-5	Consommation d'eau	Rapport sur le développement durable page 91
306-4	Waste diverted from disposal	Rapport sur le développement durable page 91

Indicateur GRI	Description de l'indicateur	Emplacement/Explication
Attraction et fidélisation des talents		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 59-65
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein	Rapport sur le développement durable pages 64-65
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Rapport sur le développement durable pages 91-94
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Rapport sur le développement durable pages 61, 91
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Rapport sur le développement durable pages 59-65
Expérience numérique des clients		
3-3	Gestion des enjeux importants	Rapport sur le développement durable pages 15, 82-84
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Rapport sur le développement durable pages 83, 89